

Le 29 avril 1750 - David à la Compagnie des Indes

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/6

Une deuxième copie sous la même cote, au f° 160 est datée du 5 mai 1750. La présence de « A l'Isle de France 29 avril 1750 » en bas d'une des copies nous semble plus fiable que celle de « A l'Isle de France le 5 mai 1750 » en tête de l'autre. Les mentions en tête de manuscrit étant bien souvent ajoutées après coup à la réception pour faciliter l'archivage.

David, gouverneur de l'Isle de France, à la Compagnie. Dispositions suite à l'arrivée du *Machault* qui ramène Poivre de Cochinchine. Il y est question de M. Laurens et de trois commis. Poivre devrait s'embarquer pour Macao sur un des vaisseaux de la Compagnie.

Messieurs,

Je réponds par la présente à la lettre particulière que la Compagnie m'a fait l'honneur de m'écrire le 25 octobre dernier. Elle aura vu par l'expédition du *Dragon* le succès de la tentative de M. Le Poivre à la Cochinchine et le retour du *Machault* qui avait été substitué aux Indes au *Sumatra* pour faire ce voyage. Comme l'établissement projeté n'a pas eu lieu, je n'aurai nul usage à faire de la lettre particulière que je reçois par Messieurs les subrécargues de Canton. Le retour de M. Le Poivre et des employés qui devaient former le comptoir à Faifoo augmente le nombre de nos employés, malheureusement de 3 commis de bien peu d'expérience. M. Le Poivre et M. Laurens n'en ont pu tirer des services dans toute leur mission, principalement du Sr Drouet qui bon sujet d'ailleurs, a encore besoin d'apprendre à lire et à écrire. Je tirerai tous le parti possible des deux enfants de langue, mais je serai contraint de faire repasser en France le premier, ne voyant aucune façon d'en tirer parti. Au moyen de ces deux nouveaux apprentis commis, le nombre des employés porté par le tableau de l'Isle de France se trouvera rempli.

Le Sr Laurens qui n'est pas en situation de profiter du *Prince* pour repasser en France, ses derniers comptes n'étant pas encore rendus, étant destiné au subrécarguat de Chine, y passera par les vaisseaux le *Mascarin* ou la *Baleine*.

Pour M. Le Poivre, deux RR. PP. Jésuites de Manille, passagers sur *Le Prince*, m'ayant confié ici qu'il ne serait pas difficile d'avoir des plants de toute sorte d'épiceries en passant des Manille à Mindanao, tout ce que m'ont dit ces R. Pères me confirmant le contenu du mémoire donné par M. Le Poivre à la Compagnie, j'ai cru convenable de le laisser passer dans les vaisseaux de Chine à Macao, d'où pouvant se rendre à Manille, et de Manille dans de petits bâtiments du pays à Mindanao. Il fera son possible pour se procurer les plants et graines de muscadier et de giroflier qu'il rapporterait de là aux Manille, pour suivant la saison de trouver des vaisseaux, passer de Manille à Pondichéry avec ce qu'il aurait pu avoir de plants, à moins qu'il ne trouvât aux Manille une occasion favorable et commode pour se rendre à Macao avec ses plants dans la saison de trouver nos vaisseaux de Chine qui le rapporteraient ici en droiture, avec lesdits plants. Le temps et les occasions le détermineront à prendre un de ces deux partis pour son retour, il est à croire qu'il choisira le plus convenable. Je suis d'autant plus porté à laisser faire à M. Le Poivre cette campagne que je ne trouve aucune proportion entre l'avantage qu'on peut tirer et la dépense qu'elle peut occasionner à la Compagnie.

Je ferai travailler à régler le compte des dépenses occasionnées par le voyage de la Cochinchine que la Compagnie trouvera arrêtée dans les livres de la présente année.

Je suis bien charmé, Messieurs, que mon Père ait été au-devant de la sévérité avec laquelle l'Administration se proposait de punir le Sr de Pelau. Il y a lieu d'espérer que la grâce que la Compagnie vient de lui accorder lui servira de leçon pour l'avenir.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Messieurs

Votre très humble et très obéissant serviteur

A l'Isle de France 29 août 1750

David